

LES CHEMINS RURAUX

Coeur de biodiversité

*Un patrimoine nature de
nos campagnes à valoriser*



*Un support pour
l'éducation à la nature*

Retour d'expérience

Jean-Marie Colin, Maire de Soulièvres (79)

« Nous avons signé une première convention en juin 2010 pour une gestion raisonnée des bordures de chemins sur une zone test de 400 ha avec la Fédération des Chasseurs et la Chambre d'Agriculture.

Cette démarche a été enrichie par la suite avec la pose de panneaux « faune et flore » spécifiques à la commune, ainsi que par des aménagements : création de bandes enherbées, implantation de couverts dédiés... Et bien sûr plantations de haies, avec la participation des habitants et des scolaires.

Nous souhaitons continuer à aménager le territoire communal ou privé, et transmettre aux générations futures le même état d'esprit afin de reconquérir le petit patrimoine et favoriser la biodiversité. »



La gestion des chemins, un atout pour la biodiversité

Dans les communes de plaines, les chemins et routes sont parfois les seuls éléments du paysage qui permettent de maintenir des corridors écologiques dans le cadre de la trame verte et bleue.

Ces espaces publics abritent une flore et une faune très diversifiées, et constituent de vrais réservoirs de biodiversité. Ces mêmes espaces, qui jouxtent le plus souvent des parcelles cultivées, peuvent être également utiles aux agriculteurs, grâce notamment aux auxiliaires de cultures qu'ils abritent (pollinisateurs, prédateurs des ravageurs...).

Sur la commune de Soulièvres, l'implantation de bandes enherbées et de haies en partenariat avec la collectivité locale, les chasseurs et les agriculteurs a augmenté l'intérêt écologique des chemins.

Depuis la signature de cette convention en 2010 plusieurs partenariats entre la Fédération des Chasseurs et les collectivités locales ont été signés pour la gestion des chemins ruraux.

Gestion différenciée des bords de chemins



Les chasseurs aménagent le territoire en faveur de la biodiversité

Un vrai enjeu sociétal

La convention établie sur la commune de Soulièvres a également permis de :

- Constituer un groupe de travail composé d'agriculteurs, de la chambre d'Agriculture et de la Fédération des Chasseurs afin de réfléchir à la mise en place de nouvelles pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement (non labour, limitation des intrants, aménagements en faveur des auxiliaires de cultures,...)
- Rassembler la population locale lors de différentes manifestations (réhabilitation d'un chemin avec la mise en place d'un sentier pédagogique, randonnée thématique, remise en état du petit patrimoine comme les lavoirs...)



Retour d'expérience

Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin (79)

«C'est avec enthousiasme que j'ai accepté de collaborer avec la Fédération des Chasseurs à une expérience innovante de préservation du biotope.

La commune d'Ardin, par ses caractéristiques géographiques, ses nombreux chemins, la diversité de ses paysages, sa géologie variée offre un terrain d'expérimentation particulièrement favorable aux initiatives de protection de la diversité végétale et animale.

Dans une démarche partagée avec tous les acteurs, nous nous sommes engagés dans une gestion raisonnée de nos chemins, de nos haies, de nos bandes enherbées, pour favoriser le développement harmonieux des espèces.

J'espère que cette action permettra la reconquête de paysages variés qui favoriseront d'agréables promenades, riches de découvertes et d'étonnement.

Notre nature est belle, sachons la protéger, sachons la promouvoir, sachons la partager.»



Les actions menées de réhabilitation et d'entretien

La Fédération des Chasseurs a réalisé une étude sur l'ensemble des chemins de la commune d'Ardin qui consistait à inventorier :

- La typologie des chemins (voie communale, chemin rural, voie privée...)
- Les éléments paysagers comme la présence de bandes enherbées, de talus, de fossés, de haies...
- Les entretiens réalisés par la commune sur les bords de chemin (temps passé, matériel utilisé, ...)

Après ce diagnostic, la Fédération des Chasseurs a élaboré un cahier des charges d'entretien des bords de chemin en préconisant notamment :

- De répartir les interventions sur des périodes situées entre la fin de l'été et le début du printemps
- Un fauchage des banquettes enherbées à la place d'un broyage
- Un enlèvement des résidus de fauche
- L'utilisation du lamier pour l'entretien des haies
- La plantation de haies en bordure des chemins ruraux
- De développer la régénération naturelle
- ...



Un support pour l'éducation à la nature

Le chemin rural est un lien intergénérationnel et constitue un véritable support pédagogique pour l'éducation à la nature de par sa diversité végétale et animale.

La Fédération des Chasseurs et les associations cynégétiques locales ont développé de nombreuses randonnées intitulées « Et au milieu, passe un chemin » dans le but de faire découvrir l'intérêt écologique des chemins ruraux.

De plus, une dizaine de communes deux-sévriennes ont également valorisé ces espaces publics en implantant des panneaux pédagogiques permettant de découvrir la faune et la flore locale. Financés par la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, ces sentiers d'interprétation sont de véritables atouts pour la découverte de la biodiversité ordinaire auprès des scolaires et du grand public.



LES CHEMINS RURAUX

Un lieu de cohabitation

Guy GUEDON, Président de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

«La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est un des acteurs majeurs en matière de biodiversité. Les actions conduites en partenariat entre les chasseurs, les agriculteurs, les scolaires et les collectivités territoriales constituent les bases fondamentales de la politique de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres. Les actions « Education à la Nature » avec les scolaires, la mise en place de sentiers pédagogiques accessibles à tous, les actions des chasseurs en matière d'aménagement du Biotope, l'implication active des collectivités qui se sont approprié la démarche globale conduite sur leur territoire, constituent les facteurs de réussite de cette dynamique de territoire.

Ce projet global démontre que la nature a besoin de la main des Hommes pour se développer et vivre harmonieusement. Les travaux réalisés sur la flore et les éléments du paysage le prouvent, ils nous rappellent que les évolutions naturelles et « sauvages » ne sont pas toujours respectueuses des équilibres souhaitables. La Réussite de la Fédération des Chasseurs sera complète lorsque TOUS les habitants de notre département découvriront l'intérêt de notre démarche « Biodiversité et Territoire » et qu'ils s'approprient la gestion de la flore, de la faune et de leur environnement comme LEUR PATRIMOINE LOCAL.»

